

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE. Par an, (payable d'avance) \$5.00 (payable durant l'année) 6.00

ÉDITION SEMI-QUOTIDIENNE. Par an, (payable d'avance) \$3.00 (payable durant l'année) 4.00

C n peut s'abonner pour un mois à l'édition quotidienne en payant un écu au bureau du journal.

Bureaux à Québec, no. 1, rue Bude, à côté du Bureau de Poste.

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Propriétaire et Rédacteur en chef: HECTOR FABRE

PRIX DES ANNONCES

Six lignes, première insertion \$0.50 Chaque insertion suivante 0.125

Pour chaque ligne au-dessus de six lignes première insertion \$0.05

Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme.

Les annonces déposées à Montréal, chez Fabre et Gravel, avec ordre de publication, sont insérées dans le numéro du lendemain.

Succursale à Montréal, Fabre et Gravel, libraires, 219, rue Notre-Dame.

QUEBEC,

JEUDI, LE 15 AOUT 1872.

Comté de Charlevoix.

Ce comté vient, aussi lui, de passer dans les rangs nationaux. Il a choisi à une écrasante majorité M. Tremblay pour le représenter.

A cette triple intervention est venue se joindre celle de deux zélés politiques, M. le Grand-Vicaire Caizeau et l'abbé Ant. Racine, de notre ville.

Le bon sens populaire n'a pas tenu compte de toutes ces exhortations ministérielles et il a rendu justice à M. Tremblay.

Le lendemain de l'élection, un très-beau triomphe a été improvisé en l'honneur de M. Tremblay à la Malbaie.

M. Fabre, qui se trouvait en promenade à la Malbaie, a été appelé à prendre la parole après lui et a félicité les électeurs sur l'excellent choix qu'ils venaient de faire.

Table with 3 columns: Tremblay, Cimon, and various constituencies like Baie St. Paul, St. Urbain, etc.

Bulletin Electoral.

Les ministériels aux abois s'attachent par tous les moyens à empêcher le Dr. de St. George de se maintenir dans cette position.

M. Lantier, oppositionniste, est élu par 218 voix de majorité.

M. Hyland Cameron, ministériel, a été défait par 10 voix de majorité par M. Smith, réformiste.

Table with 2 columns: Magill (réformiste) 770, Witton (ministériel) 730, etc.

A la fermeture des polls hier soir les votes étaient divisés comme suit: Magill (réformiste) 770, Witton (ministériel) 730.

La nomination pour les comtés unis de Richmond et Wolfe aura lieu, au village de Richmond, jeudi le 22 août courant.

Nous regrettons d'apprendre que M. Robert, député de Rouville au Parlement local, est dangereusement malade.

La nomination ayant eu lieu mardi le 3, la votation aura lieu le 20.

On nous prie de reproduire ce qui suit d'une correspondance publiée dans le numéro du Journal des Trois Rivières du 12 du courant.

Le plus comique en tout cela était la part prise par quelques femmes dévotes, qui faisaient intervenir Mess. les Curés et l'Archevêché même en faveur du catholique M. Cauchon.

«Qu'avez vous fait à Québec, à Champlain? et à Montréal quel triste rôle jouez-vous, TRAI-NANT dans l'arène électorale, pour satisfaire vos tristes ambitions, un EVEQUE MOURANT, et le FAISANT L'INSTRUMENT DE VOS TURPITUDES et de vos HAINEES?»

C'est le dimanche, 28 juillet, qu'a été ouverte la souscription à l'emprunt. On écrit de Paris, 29 juillet: Des samedi soir, après l'orage à Paris, des queues ont commencé à se former aux mairies pour la souscription.

L'affluence n'a pas été moindre dans les grandes villes de province. Ce qui n'est pas moins remarquable, c'est l'extrême faveur pour remporter l'emprunt dans la capitale même de l'empire allemand.

On sait que c'est seulement à la dernière heure que les grands capitalistes et les sociétés financières entrent en scène.

«Voici quelques détails: La ville de Bordeaux a souscrit 10 1/2 millions de rente; Marseille, 6,405,703; Rouen, 2,111,000; Lyon, 1,521,000; Francfort, 2 millions; Copenhague, 4 millions; Bruxelles, 4,898,300 fr.; Le département du Nord, 4,097,500; Bruxelles, 4,898,300 fr.; La maison Bleichroder, à Berlin, a souscrit pour un capital de 487,031,800 fr.

«L'on songe à tout cela, gaie et épieusement tout à tour, car on se partage entre la sérénité de grands espoirs et l'amertume des souvenirs. Et, cependant, c'est l'espoir qui domine. On dit, on croit, on sait que la République est fondée, et l'on a raison, malgré les clameurs d'un petit nombre dont les envieux ou les ambitieux sont déçus.

«L'on songe à tout cela, gaie et épieusement tout à tour, car on se partage entre la sérénité de grands espoirs et l'amertume des souvenirs. Et, cependant, c'est l'espoir qui domine. On dit, on croit, on sait que la République est fondée, et l'on a raison, malgré les clameurs d'un petit nombre dont les envieux ou les ambitieux sont déçus.

Les autres peuples nous témoignent. Les engagements que nous venons de contracter sont lourds, et nous sommes obligés, pour y faire honneur, de beaucoup travailler et de beaucoup produire, et surtout, à tout prix, de nous garder des folies et des aventures où tant de fois déjà nous nous sommes laissés jeter.

«Voici, d'après le Journal officiel, le discours prononcé par M. de Goulard, ministre des finances, à la séance d'hier: Messieurs, dix huit mois se sont à peine écoulés depuis que la France, rentrée en possession d'elle-même, a commencé l'œuvre de son affranchissement et de sa reconstitution.

«Je crois exprimer le sentiment de tous en disant qu'à ce moment, ce fut non-seulement avec un sentiment de douleur profonde, mais avec un véritable effroi que nous apprîmes les dures conditions que le sort de la guerre faisait peser sur nous.

«L'opération s'est continuée dans des conditions aussi heureuses qu'elle avait été conçue et inaugurée. En moins d'une année, la situation financière s'est dégagée sans efforts, et nous avons atteint l'heure dernière où il est devenu possible de reprendre et de continuer l'œuvre que nous avions commencée.

«C'est pour cette dernière partie de cette œuvre, messieurs, qu'il y a peu de jours le gouvernement est venu s'adresser à vous, et qu'il vous a demandé les pouvoirs nécessaires pour faire l'emprunt destiné à clore la partie la plus douloureuse de cette liquidation qui nous tient si fortement au cœur, puisqu'elle se rattache dans un avenir prochain à la libération de notre territoire.

Dans ces chiffres notre pays figure pour un chiffre de rentes de 1 milliard 37 millions, qui se décompose ainsi: Paris, 790 millions 886,000 francs; les départements, 249 millions 460,000 francs.

«Le contingent de l'été anger s'est élevé à 1 milliard 426 millions 779,000 francs de rente. Ainsi l'emprunt se trouve couvert, ainsi que j'avais l'honneur de vous le dire, plus de douze fois. Il reste même quelques résultats à connaître qui ne manquent pas d'une certaine importance et qui ne sont pas encore parvenus au département des finances.

«L'opération s'est continuée dans des conditions aussi heureuses qu'elle avait été conçue et inaugurée. En moins d'une année, la situation financière s'est dégagée sans efforts, et nous avons atteint l'heure dernière où il est devenu possible de reprendre et de continuer l'œuvre que nous avions commencée.

«C'est pour cette dernière partie de cette œuvre, messieurs, qu'il y a peu de jours le gouvernement est venu s'adresser à vous, et qu'il vous a demandé les pouvoirs nécessaires pour faire l'emprunt destiné à clore la partie la plus douloureuse de cette liquidation qui nous tient si fortement au cœur, puisqu'elle se rattache dans un avenir prochain à la libération de notre territoire.

«C'est pour cette dernière partie de cette œuvre, messieurs, qu'il y a peu de jours le gouvernement est venu s'adresser à vous, et qu'il vous a demandé les pouvoirs nécessaires pour faire l'emprunt destiné à clore la partie la plus douloureuse de cette liquidation qui nous tient si fortement au cœur, puisqu'elle se rattache dans un avenir prochain à la libération de notre territoire.

Feuilleton de L'ÉVÉNEMENT DU 15 AOUT 1872.

LE CŒUR-LOYAL

PAR GUSTAVE AIMARD.

Tous les Américains avaient succombé. Les Comanches placèrent un énorme mat à l'endroit où avait été la place du village; ce mat auquel ils clouèrent les mains des colons, fut surmonté d'une hache dont le fer était teint de sang.

Il était huit heures du matin, un joyeux soleil d'automne éclairait splendidement la prairie.

«Poussant des cris bizarres, tandis que d'autres cachés au plus épais du feuillage formaient de mélodieux concerts. Parfois un dain montrait sa tête effarouchée au-dessus des hautes herbes, puis il disparaissait au loin en bondissant.

«Deux cavaliers revêtus du costume des coureurs des bois, montés sur de magnifiques chevaux à demi-sauvages, suivaient au grand trot la rive gauche de la grande Canadienne, tandis que plusieurs limiers à la robe noire, tachés de feu aux yeux et au poitrail, couraient et gambadaient autour d'eux.

«Et dans un silence lugubre plana sur ces ruines fumantes qui venaient d'être le théâtre de tant de scènes navrantes.

«s'absorber en vous! qui vit de votre existence! se réjouissant de vos joies, s'attristant de vos peines! qui fait deux parts de votre vie, se réservant la plus lourde, vous laissant la plus légère et la plus facile! oh! Belhumeur, pour bien comprendre ce que c'est que cet être divin composé de dévouement et d'amour que l'on nomme une mère, il faut comme moi en avoir été privé pendant de longues années et puis tout à coup l'avoir retrouvée plus aimante, plus adorable qu'apparavant!

««Oh! parliez! lui dit enfin Belhumeur en riant, nous arriverons, soyez tranquille. — Eh! caramba! je le sais bien, mais je voudrais déjà y être! pour moi les seuls moments de bonheur que Dieu m'accorde, se passent auprès de celle que nous allons voir! ma mère! ma mère chérie! qui pour moi a tout quitté! tout abandonné sans regret, sans hésitation! oh! que c'est bon d'avoir une mère! de posséder un cœur qui comprend le vôtre, qui fasse abstraction complète de lui-même pour

«ment encaissées, couvertes d'immenses blocs de rochers et d'épais taillis, ne permettaient pas à la vue de s'étendre au loin.

«Le village vers lequel se dirigeaient les chasseurs n'était éloigné que d'une portée de fusil à peine du gué où ils se préparaient à traverser la rivière, mais il était complètement invisible à cause de la disposition des lieux.

«Alors tout leur fut expliqué. Ils avaient devant eux la scène de désolation la plus épouvantablement complète qui se puisse imaginer.

«Le village et le fort n'étaient plus qu'un monceau de ruines. Une fumée noire, épaisse et nauséabonde montait en longues spirales vers le ciel.

«Au milieu du village s'élevait un mat après lequel étaient cloués des lambeaux humains, que des urubus se disputaient avec de grands cris.

«Belhumeur respecta la douleur de son ami; quelle consolation pouvait-il lui offrir? Mieux valait laisser couler ses larmes et donner au premier paroxysme du désespoir le temps de se calmer: certain que cette nature

«de bronze ne se laisserait pas longtemps abattre et que bientôt viendrait une réaction qui lui permettrait d'agir.

«Après avoir longtemps tourné autour des ruines, il fut tout à coup attiré du côté d'un brisçon peu éloigné, par des aboiements qu'il crut reconnaître.

««Oh! oh! dit le chasseur, que signifie cela, qui a attaché ainsi le pauvre Trim? — Il coupe le lien qui retenait l'animal et s'aperçut alors qu'il avait au cou un papier plié en quatre et soigneusement attaché.

(4 continuer.)

matériel qui vient d'obtenir satisfaction, en présence de ses légitimes conséquences qu'il nous est donné d'entrevoir, je sens le besoin d'exprimer à cette tribune la pensée que j'empresse de moi. J'ai besoin de remercier Dieu de la protection qu'il nous a accordée. — Acclamation sur un grand nombre de bancs.

C'est Dieu qui nous donne cette récolte abondante, nous a fourni le plus précieux de tous les gages, c'est Dieu qui a donné au patriote français la possibilité d'étendre les limites de sa générosité et d'ajouter ainsi quelque chose aux sacrifices déjà consentis. (Applaudissements.)

Un dernier mot, messieurs. N'oublions pas non plus que c'est à la France pacifique, à la France laborieuse, à la France honnête, à celle qui est fermement dévouée aux idées d'ordre et de sage liberté. (Vive approbation à droite), que c'est à la République conservatrice... [Applaudissements répétés à gauche], oui, à la République conservatrice, fidèle aux principes qui sont la base éternelle de toute société civilisée, que c'est à elle que nous concitoyens et les étrangers ont donné témoignage d'une absolue confiance.

Malgré nos erreurs et nos malheurs, le monde, messieurs, n'a pas cessé de croire en nous, il ne doute pas des destinées que la Providence nous réserve; n'en doutons pas nous-mêmes; sachons le mériter par notre union, par notre sagesse et par notre patriotisme. (Très-bien ! très-bien ! — Bravo et applaudissements redoublés à gauche et au centre gauche.)

Nouvelles Diverses.

— Les dernières nouvelles de Chine annonçant l'arrivée de M. de Geoffroy, le nouvel ambassadeur français, à Hong-Kong. Après un court séjour dans cette ville, notre ministre a continué son voyage, et il doit être rendu à Pékin actuellement.

— La mission de M. de Geoffroy est suivie avec intérêt par la diplomatie européenne, et la presse anglaise, autrichienne et allemande lui consacre une attention particulièrement bienveillante.

En effet, notre ministre est porteur d'une lettre de M. le président de la République à l'empereur de Chine, relative aux massacres du Tient-sin, dont on se rappelle les navrants détails, et d'après les instructions formelles qui lui ont été données, cette lettre doit être remise à l'empereur en personne, à la faveur d'une audience solennelle qu'il s'agit d'obtenir du fils du Ciel.

Or, rien n'est moins facile que d'être autorisé à contempler en face le chef suprême du Céleste-Empire, et aucun ambassadeur européen n'a encore eu cet honneur jusqu'à présent.

Le droit d'audience a été débattu lors du traité de 1860. Le courtois chinois paraissait disposé à accorder ce droit aux représentants des puissances européennes, mais à des conditions « acceptables ». Elle exigeait que les ambassadeurs consentissent à la pénitence, de sorte que les négociations ne purent aboutir et que la solution fut remise à la prochaine solution des traités.

Les choses en sont restées là depuis cette époque, et la réponse qui sera faite à la demande d'audience de M. de Geoffroy inspire d'autant plus de curiosité et d'intérêt au monde diplomatique, que d'après le traité de Tient-sin, les droits accordés à l'une des puissances européennes sont par là même acquis aux autres États.

Si notre ministre obtient une entrevue avec le Bogdokaï à des conditions acceptables, comme on se plaît à l'espérer, la question sera résolue de fait pour les représentants des États européens. Dans le cas contraire, les ambassadeurs d'Angleterre et d'Allemagne doivent, à ce qu'on assure, user de leur influence pour appuyer la demande de notre ministre.

D'après une correspondance qui nous arrive de Hong-Kong, l'Autriche elle-même aurait l'intention de faire entendre sa voix pour la première fois à Pékin, en la joignant, au besoin, à celle de la France en faveur du catholicisme, qui établit entre elles une puissante communauté de tendances.

— Le 27 au matin, tous les habitants des maisons entourant le fort d'Issy ont été prévenus d'avoir à prendre toutes les précautions nécessaires : pour éviter chez eux les dégâts que pourraient occasionner des explosions, qui devaient avoir lieu au fort dans le courant de la journée.

À deux heures, en effet, on faisait sauter, à l'aide de la dynamite, les gros murs élevés à l'entrée de la porte de fort. L'effet produit par la dynamite dépassa les espérances des officiers d'artillerie qui assistaient à cette expérience. Les murs ont été renversés, et l'on est en bas, d'un seul coup.

Aujourd'hui, on a achevé la destruction des casernes et fait sauter toutes les constructions intérieures, postes-casernes, etc. Il ne restera plus du fort que les fondations proprement dites, qui seront démolies dans le courant du mois d'août. Ensuite, on procédera à la démolition du fort de Vanves.

Télégraphie Générale.

Londres, 14. M. Mundella dans un discours hier soir... constituants à Sheffield, a parlé en termes élogieux de l'attitude respective de l'Angleterre et des États-Unis au sujet de la question de l'Alabama.

M. Russell Gurney et W. H. Smith, députés à nos Communes, sont partis pour les États-Unis, à bord du *Moran* pour reprendre leurs sièges dans la Commission Mixte qui siégera à Washington au commencement du mois prochain. M. Smith, l'éditeur et marchand de journaux bien connu de Londres, fera un voyage en Canada.

L'Association Anglaise Géographique se réunira aujourd'hui à Brighton. On s'attend que M. Stanley sera présent et fera la narration de son voyage en Afrique. Au nombre d'auditeurs, on compte voir l'ex-empereur Napoléon, ainsi que l'impératrice Eugénie et son fils.

Thiers sera de retour de Thionville aujourd'hui et présidera une réunion de cabinet ce soir.

Berlin, 14. Par ordre des autorités allemandes, le couvent des jésuites à Iseham, en Alsace, a été fermé.

On dit que Von Moltke est allé à Belfort examiner les nouvelles fortifications en cet endroit.

New-York, 14. Le chaleur est excessive depuis ce matin. Le thermomètre indique de 100 à 110, le plus haut degré de chaleur qu'il est fait été.

Une dépêche nous apprend le mort de Kaiser, l'astronome à l'Université de Leyden.

Il y a eu 9 cas d'insolation hier.

San Francisco, 14. Une dépêche officielle de Mazatlan dit que le général Diaz a décidé de mettre bas les armes et d'accepter l'amnistie. Ceci termine l'insurrection au Mexique.

Tableau Electoral.

Table with columns: DÉPUTÉS ÉLUS, QUEBEC, M. O. I. Lists names of elected representatives and their constituencies.

ONARIO.

Table with columns: Name, Constituency, Votes. Lists candidates and results for Ontario.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Table with columns: Name, Constituency, Votes. Lists candidates and results for New Brunswick.

NOUVELLE-ROUSSE.

Table with columns: Name, Constituency, Votes. Lists candidates and results for Nouvelle-Roussé.

Les Nominations.

Voici la liste des élections fixes jusqu'à ce jour dans la province de Québec :

Table with columns: Comtés, Nom, Votation. Lists election results for various counties.

FAITS DIVERS.

POUR LE SAGUENAY.—Le vapeur *Union*, Capt. Couvrette, laissera le quai St. André demain matin à 7 heures pour le Saguenay, en arrêtant à la Malbaie, à la Rivière du-Loup, à Tadoussac et à la Baie des Ha! Ha!

PERSONNEL.—Son Honneur le Juge Coursol, de Montréal, est à Québec en ce moment.

NOTIFICATION.—Dans la Cour du Recorder d'hier, le nom d'une personne a été publié sur une fausse information. Le nom de M. George Dugas, pilote, n'existe pas dans les registres du Bureau des Pilotes.

AUTOBUS.—Hier à midi, au moment où un petit garçon était resté seul au Bureau de la Compagnie du Gaz, pendant que les autres employés étaient allés prendre le lunch, un individu s'est introduit dans le bureau, a brutalement frappé le petit garçon qu'il a étendu à terre sans connaissance, et s'est emparé d'une somme de \$80 gisant près de la caisse et a laissé de côté le tiroir à l'argent qui contenait \$300.

Ceci fait, on nous dit qu'il n'a pas attendu le retour des employés.

LA POLICE EST SUR SES TRACES.

UNE ABBAYE.—Une grange appartenant à M. Anderson, sur le chemin de Beauport, a été réduite en cendres mardi soir.

NOYÉ.—Lundi dernier, un nommé Joseph Blouin, journaliste, est tombé entre deux navires au quai des Indes et s'est noyé.

Un cadavre n'a pas encore été retrouvé. Voici son signalement : chemise rayée gris fer rallongée en coton blanc, pantalons gris et rouge avec traîne noire sur la couture, gilet en toile noire.

Le défunt était natif de St. Jean, Ile d'Orléans.

Il laisse une femme et plusieurs enfants.

Ceux qui auront des informations sur son

RENS DESUS DESOUS.—Un charretier ivre ayant voulu passer avec sa calèche par dessus un amas de pierres, rue St. Paul, qu'il doit servir à paver cette rue, a chaviré avec tout son attelage. Heureusement il a eu plus de peur que de mal, et cet accident s'est complètement dissipé.

COUR DE POLICE.—Dans la cause de Rivest contre Laperrrière, pour assaut et batteries, le dernier est condamné à une amende de \$1 et à six mois de prison.

Louis Ruel contre Théodore Bégio, pour assaut et batteries, cause renvoyée au mois de septembre.

Un matelot du *Ganarique*, pour absence sans permission, cause prise en délibéré.

COUR DU RECORDER.—Présents les échevins Chambers et Norris.

Patrick Wolf, journaliste, agissant Ed. O'Connor de sottises dans la rue Champlain, fait subéquemment apologie et ne paie que \$1 d'amende avec les frais.

NOUVELLES DE TROIS RIVIÈRES.— Les travaux du nouveau Bureau de Poste avancent rapidement. Nous en félicitons M. Ogden.

On s'attend que les travaux du siège, confiés à l'habile direction de M. Thomas Millette vont marcher à l'entière satisfaction du public.

On estime que ce contrat coûtera plus que \$30,000.

Les ingénieurs du chemin de fer de la Rivière Nord viennent de reprendre la ligne encore une fois entre Trois-Rivières et Berthier. La compagnie s'occupe en ce moment de l'achat des terrains pour le droit de passage.

On parle beaucoup d'annexer St. Guillaume et St. Bonaventure au district du Richelieu. Dans ce cas nous espérons qu'on annexera la Baie du Fievre et St. Zéphirin au district de Trois-Rivières. (Constitutionnel.)

Choses et autres.

—MM. Les A. lemands se battent entre eux sous prétexte que les uns exagèrent envers les autres les prix de leurs marchandises.

L'Indépendance belge non racontée ce qui suit :

« La cherté du beurre a donné lieu dans les villes de Brunswick et Wolfenbuttel à de graves excès. Les débauchés ont eu à subir de la part des ménagères exaspérées de si mauvais traitements que la police grand-ducale a été obligée, pour dissiper les attroupements, de faire usage de ses armes. Un avis affiché à Brunswick menace même les perturbateurs des peines édictées par l'art. 110 du Code pénal consistant en un emprisonnement de trois mois ou une amende pécuniaire jusqu'à concurrence de cinq cents thalers.

« A Wolfenbuttel, la *Butterrevolution*, comme l'appelle une correspondance du 19 du *Folk'sfreund*, a même nécessité l'intervention de la force armée. Là, le public s'est également révolté sur les partisans, leur a arraché les cuvettes de beurre de mains et les a répandues sur le pavé; des papiers remplis d'ouïs ont été éparpillés sous les pieds de la foule, et une jeune fille de la compagnie a été harcelée de la tête aux pieds du résidu de sa marchandise.

« Plusieurs vendeurs s'étant réfugiés dans la maison de l'épicier Haflner, une bande de femmes en a brisé les vitres à coups de pierres. La plus acharnée d'entre elles a été mise en état d'arrestation.

« Le soir, les désordres se sont renouvelés mais on avait requis de Brunswick un bataillon de militaires que le peuple a assaillis à coups de pierre; les soldats au nombre de 40 ont tiré sur la foule et fait une charge à la baïonnette. Plusieurs personnes ont été blessées et treize arrestations opérées. La maison de l'épicier Haflner et les rues adjacentes ont été occupées par la troupe. Le tumulte a duré jusqu'à minuit.

« Comment ! l'Allemagne, elle-même, l'Allemagne si sage, si sobre, si prudente si honnête, si désintéressée; l'Allemagne, mère et gardienne de toutes les vertus, peut se porter à de tels excès !

« Et que c'est vilain, pour une personne si bien élevée !

—Voici un délit non prévu par le Code civil. La scène se passe à Liège :

—Monsieur l'avocat, je ne veux plus vivre avec mon mari, il me faut la séparation ou le divorce.

—Vous avez donc de graves motifs, madame ? —Oui, mon mari vient de louer un appartement où il ne me convient pas d'aller habiter.

—Est-ce tout ce que vous avez à reprocher à votre mari ?

—C'est suffisant, j'espère.

—Non, madame, et les tribunaux vous renverront sous le toit conjugal si vous n'avez pas d'autres raisons pour le quitter.

—Mais, monsieur l'avocat, mon mari a loué cet appartement sans mon consentement.

—C'est peut-être indélébile, mais n'importe, le code civil vous impose l'obligation de suivre votre époux.

—Comment ! monsieur l'avocat, le code civil m'ordonne de suivre mon mari !

—Sans doute.

—Nous allons voir.

La dame s'esquive, et de ce moment s'attache aux pas de son mari; celui-ci a beau l'engager à seigner son ménage, rien n'y fait, sa moitié se fait son ombre et ne la quitte plus d'une semelle. Ce ménage dura deux jours, c'est plus qu'il n'en fallait pour que toute la ville fut remarquable par le mari et sa suite; seulement comme ces promenades occasionnaient des rassemblements sur tous les points de la ville où elles avaient lieu, la police dut intervenir, et hier elle arrêtait cette obstinée suite qui sur s'être trop strictement conformée aux prescriptions d'un article du Code civil, nouveau délit que n'a point prévu cependant le Code pénal.

—En déblayant les caves de l'hôtel de Ville, on a trouvé, sous un amas de décombres, les statues de Louis XIV et de François Ier, qui décoraient la cour d'honneur et qu'on croyait à jamais perdues.

La statue de Louis XIV n'a presque pas souffert; celle de François Ier, au contraire, est dans un assez piteux état. On pense néanmoins qu'une restauration n'est pas impossible.

—Bon ! s'est écrié Calino à cette nouvelle, comme si nous n'avions pas déjà assez de prétendants sans parler encore de la restauration de François Ier.

—I. Patrie ne se contente pas des choses étonnantes qu'elle publie sur la politique.

Elle a juré d'éclipser le serpent de mer du *Constitutionnel*, et voici ce qu'elle raconte :

« Un cas de fécondité phénoménale est signalé de la Coulande. Une femme irrédite

compte voudront bien les adresser à MM. Michel Métiéne ou Narcisse Tanguay, bouchers, rue St. Valier, St. Sauveur.

des domaines de Pilien a donné le jour à sept enfants dans l'espace de dix mois. Elle avait eu à la fin de juillet 1871 quatre filles qui moururent peu de temps après leur naissance, et vers la fin de mai 1872 elle eut touchée de nouveau de trois enfants, deux garçons et une fille, qui se portent très bien, ainsi que la mère.

C'est une façon comme une autre d'entraîner ses lecteurs.

Quand on leur a pendant un certain temps raconté de ces monstruosités là, il s'est à point pour qu'on leur parle du retour de l'empire.

Bulletin Maritime.

—D'après une dépêche particulière reçue par MM. Ross & Cie., nous apprenons que le steamer *Scottland*, de la ligne Temperley, capt. James, parti d'ici le 31 ultimo, est arrivé à Londres le 31 du courant.

—L'une des goélettes expédiées en bas à la rescousse du steamer *Vicksburg*, échoué à l'île aux Pommes, est revenue hier soir dans le port avec le cargaison du steamer.

—On nous informe que le navire *Lady Superior* remontera hier à Kamouraska.

—Le vapeur *Royal* est revenu mardi soir de Montréal avec le navire *Shandon* et une barque à sa remorque.

—Le *Shandon*, capt. McVicar, est parti hier après-midi pour outre mer à la remorque du *Ranger*.

—Le navire *Isabella Northcote*, capt. Hautzan, parti de New-Castle le 28 juin pour Montréal, est entré en rade hier après-midi à la remorque du *Contest*.

—Le vapeur *New York* est revenu hier après midi de Montréal avec la barque *Collector* à sa remorque.

New-York, 10 août.—Le navire *Henry*, capt. Jones, a été acquitté à destination de Québec.

Falmouth, 30 juillet.—Le *Droghda*, capt. Ellis, parti de Shields et Carthagène pour Québec, a dû mouiller ici par suite d'un avarie. En grand mat s'est rompu.

Deal, 30 juillet.—Le *Victory*, capt. Burgess, parti de Québec pour Sunderland, a passé ici.

Dover, 30 juillet (Par télégraphe).—Le *Rock City*, de Québec, a remonté la Manche.

Grimby, 30 juillet (Par télégraphe).—Vent d'ouest, temps frais et nuageux. Le *Victor Emmanuel*, de Bergen, capt. Tobiasen, parti de Québec pour Hull depuis six semaines, a passé ici à la remorque d'un vapeur.

Deal, 1er août.—Le navire *Hamingia*, capt. Bjorklund, parti de Québec pour Hull, a passé ici.

Dover, 31 juillet.—Les barques *Celva*, capt. King, et *Marie*, capt. Larsen, parties de Québec pour Hull, sont en vue.

—La barque *Sumbeam*, partie de Québec pour Greenock le 21 juin a été signalée par 52° latitude nord, et 22° longitude ouest.

St. Sauveur, 9 janvier 1872.

Mon bien cher Docteur POUTIER, Je regrette bien vivement que votre puissant remède (le *Schœron*) ne soit pas connu de tous ceux qui ont à souffrir de l'asthme, bronchite, pharyngite, ou de tout autre indispotion des voies respiratoires. J'ai été le témoin des merveilleux effets opérés par ce remède si simple dans son application, et cependant si heureux dans ses résultats. Je suis persuadé que c'est un des meilleurs spécifiques que l'on puisse employer dans le cas des maladies ci-dessus mentionnées.

Votre tout dévoué, G. BURKE, Pharm., O. M. I. Québec, 13 août 1872—1s

Le Magasin de \$1 de Harper.

10 CAISSES de Nouvelles Marchandises venant d'être reçues au magasin de \$1 de Harper.

2000 personnes visitent chaque jour le magasin. No. 4, Rue St. Jean, Porte voisine de M. Hall, Epicier.

Arrivages au Havre du Palais.

Goélette Ludmille, H. Fournier, Québec, bois. — Mary, M. Fallon, Rivière Noire, bois. — Marie-Françoise, H. Poitras, Cap St. Ignace, bois. — Marie-Louise, O. Lavoie, Petite Rivière, bois. — Salam, A. Amé, E. Bourgeois, St. Jean Port-Joli, bois. — Marie-Céline, F. Jacques, St. Jean Port-Joli, bois. — Ste. Marie, H. Morin, St. Jean Port-Joli, bois. — Marie-Marguerite, T. Gagnon, St. Joacim, foins. — S. E. Floré, H. Warren, Melbaie, bois. 8 bateaux avec bois et tringles.

ARRIVAGES AU QUAI LAROCHE.

Goélette Voyageur, Morau, Islet, 1 ste. — Hermine, Gagnon, Saguenay, bardeaux. — Queen Victoria, Piquin, Saguenay, planches. — Boule d'Or, Plamondon, lest. — Alabama, Alexis Simard, Saguenay, planches.

PILULES PURGATIVES DE PARROT.

La meilleure médecine des familles; *Cavalry Condition Powders* de Sheridan pour chevaux.

L'organisme humain souffre autant de l'excès d'exercice que de l'excès d'inactivité. Le cerveau, surchargé de soucis, fatigué par une étude trop ardue, enlève à notre système nerveux une partie considérable des forces dont il a besoin pour aider aux muscles dans leur action. C'est là une des causes directes qui opèrent une réaction si funeste sur l'estomac, qui rendent ses organes impuissants à remplir leurs fonctions.

Cependant le Sirop d'Hypophosphites de Fellew, si efficace d'ordinaire ne guérit le patient atteint de ces faiblesses qu'en auant qu'il abandonnera complètement certaines habitudes, propres à perpétuer le mal, loin de l'arrêter.

Décès.

Nous regrettons d'apprendre la mort d'un ancien et respectable citoyen du Faubourg St. Jean, Monsieur Louis Maillois, décédé le 12 du courant, à l'âge avancé de 84 ans. Son bon cœur et ses estimables qualités lui avaient fait gagner l'estime et l'affection d'un cercle nombreux de parents et d'amis. Il laisse pour déplorer sa perte une épouse inconsolable et un grand nombre de parents et d'amis qui le regretteront longtemps.

Arrivages au Havre du Palais.

Goélette Ludmille, H. Fournier, Québec, bois. — Mary, M. Fallon, Rivière Noire, bois. — Marie-Françoise, H. Poitras, Cap St. Ignace, bois. — Marie-Louise, O. Lavoie, Petite Rivière, bois. — Salam, A. Amé, E. Bourgeois, St. Jean Port-Joli, bois. — Marie-Céline, F. Jacques, St. Jean Port-Joli, bois. — Ste. Marie, H. Morin, St. Jean Port-Joli, bois. — Marie-Marguerite, T. Gagnon, St. Joacim, foins. — S. E. Floré, H. Warren, Melbaie, bois. 8 bateaux avec bois et tringles.

ARRIVAGES AU QUAI LAROCHE.

Goélette Voyageur, Morau, Islet, 1 ste. — Hermine, Gagnon, Saguenay, bardeaux. — Queen Victoria, Piquin, Saguenay, planches. — Boule d'Or, Plamondon, lest. — Alabama, Alexis Simard, Saguenay, planches.

PILULES PURGATIVES DE PARROT.

La meilleure médecine des familles; *Cavalry Condition Powders* de Sheridan pour chevaux.

L'organisme humain souffre autant de l'excès d'exercice que de l'excès d'inactivité. Le cerveau, surchargé de soucis, fatigué par une étude trop ardue, enlève à notre système nerveux une partie considérable des forces dont il a besoin pour aider aux muscles dans leur action. C'est là une des causes directes qui opèrent une réaction si funeste sur l'estomac, qui rendent ses organes impuissants à remplir leurs fonctions.

Cependant le Sirop d'Hypophosphites de Fellew, si efficace d'ordinaire ne guérit le patient atteint de ces faiblesses qu'en auant qu'il abandonnera complètement certaines habitudes, propres à perpétuer le mal, loin de l'arrêter.

Arrivages au Havre du Palais.

Goélette Ludmille, H. Fournier, Québec, bois. — Mary, M. Fallon, Rivière Noire, bois. — Marie-Françoise, H. Poitras, Cap St. Ignace, bois. — Marie-Louise, O. Lavoie, Petite Rivière, bois. — Salam, A. Amé, E. Bourgeois, St. Jean Port-Joli, bois. — Marie-Céline, F. Jacques, St. Jean Port-Joli, bois. — Ste. Marie, H. Morin, St. Jean Port-Joli, bois. — Marie-Marguerite, T. Gagnon, St. Joacim, foins. — S. E. Floré, H. Warren, Melbaie, bois. 8 bateaux avec bois et tringles.

ARRIVAGES AU QUAI LAROCHE.

Goélette Voyageur, Morau, Islet, 1 ste. — Hermine, Gagnon, Saguenay, bardeaux. — Queen Victoria, Piquin, Saguenay, planches. — Boule d'Or, Plamondon, lest. — Alabama, Alexis Simard, Saguenay, planches.

PILULES PURGATIVES DE PARROT.

La meilleure médecine des familles; *Cavalry Condition Powders* de Sheridan pour chevaux.

L'organisme humain souffre autant de l'excès d'exercice que de l'excès d'inactivité. Le cerveau, surchargé de soucis, fatigué par une étude trop ardue, enlève à notre système nerveux une partie considérable des forces dont il a besoin pour aider aux muscles dans leur action. C'est là une des causes directes qui opèrent une réaction si funeste sur l'estomac, qui rendent ses organes impuissants à remplir leurs fonctions.

Fine 5.40 à 5.50 Moyenne 4.40 à 4.75 Recoupes 3.85 à 4.00 Farine en sacs de H. C. par 100 lbs. 3.00 à 3.20 Farine en sacs de la Cité, (livrée) ... 3.35 à 3.40

Blé, par minots de 60 lbs.—Marché lourd. Une cargaison de H. C. du printemps sous voile; vendue à \$1.51.

Farine d'avoine, par quart de 200 lbs.—Les côtes pour Haut-Canada sont de 4.70 à 4.80. Blé d'Inde, par minot de 56 lbs.—Lond, à 57c. pois par minot de 66 lbs.—Lourd, à 84c.

AVOINE, par minot de 32 lbs.—Marché tranquille et nominal. Les côtes sont de 27 à 28c. Orge, par minot de 48 lbs.—Nominales, de 45 à 50c, selon la qualité.

BAVARS par lb.—En demande modérée, de 16c à 19c, pour nouveau.

FROMAGE, par lb.—Tranquille, ventes de 91 à 10c selon la qualité.

Blé, par quart de 200 lbs.—Marché lourd. Nouveaux messes, de 0.00 à 15.50, mess mince de 14.00 à 14.25.

ALCAÏS, par 100 lbs.—Potasse, lourd et nominal; liège, de 6.70 à 6.77. Perlesse ferme. Première, de 0.00 à 9.85; seconde, de 8.90 à 0.00. SAINDOUX, par lb.—Ferme, de 10c à 10 1/2.

MARCHÉS DE NEW-YORK.

Coton 2 1/2 cent Uplands. Fleur, tranquille et sans changements décisifs dans les prix; recettes 15,000 qrs; ventes, 5,000 qrs; quotations sans changements.

Fleur de seigle calme de 4.10 à 5.00. Blé, ferme; recettes, 42,000 minots; ventes 7,000 minots à \$1.63 à \$1.67 pour blé du printemps No. 2 en magasin; de \$1.53 à \$1.70 pour No. 1 do; de \$1.82 à \$1.90 pour blé rouge de l'Ouest; de \$1.93 à \$1.95, pour blé jaune de l'Ouest; de \$1.95 à \$2.00, pour blé blanc de l'Ouest.

Seigle tranquille et nominal à 74c pour l'Ouest. Blé d'Inde rarement aussi ferme; recettes 136,000 minots; ventes 38,000 minots, à 58 1/2 à 64 cts, pour de moitié de l'Ouest par vapeurs, et de 64 à 64 1/2 cts, pour du port navires.

Orge perlée tranquille et sans changements. Avoine tranquille et ferme; recettes, 91,000 minots; ventes, 2,000 minots de 46 cts, pour l'Ouest; de l'Ouest à 46 cts, pour le magasin; de 48 à 52 cts, pour la blanche de l'Ouest.

Lard ferme, à 13.62 à 13.75 pour le mess nouveau. Saïndoux, ferme sans changement de 84 à 97-16 pour le steam rendered et 97 cts, pour le kettle rendered.

Beurre, de 20 à 26 c



AVIS

EST par le présent donné qu'une ancre du poids de 1200 livres... F. GOURDEAU, Maître du Port.

BUREAU DU PORT, Québec, 3 août 1872-1m



CORPORATION QUÉBEC

HOTEL-DE-VILLE, Québec, 8 août 1872.

AVIS PUBLIC

EST par ces présentes donné que des soumissions cachetées... CHS. BAILLAIBGÉ.

Québec, 8 août 1872.



AVIS PUBLIC

CORPORATION QUÉBEC

BUREAU DU TRESORIER DE LA CITE.

HOTEL-DE-VILLE, Québec, 29 Juillet 1872.

AVIS PUBLIC

EST par le présent donné que les livres de cotisations... L. E. DORION, Trésorier de la Cité.

Québec, 29 juillet 1872-3s

REMEDES

DR. J. A. CREVIER.

GRANDES DECOVERTES!!!

L'ANTI-CHOLERIQUE

Le seul spécifique connu contre le Choléra, et toute espèce de Diarrhée, dérangements d'Intestins et d'Estomac, Indigestions, etc., etc.

Prix... 50 cts. la bouteille.

Les RR. Mess. J. Raymond, Edr., V.-G. et Sup. du Collège de St. Hyacinthe; Dr. Crevier, Ptre., V.-G. et Sup. du Collège de Ste. Marie de Montréal; J. S. Derome, Ptre.; F. X. Collette, Ptre., Sup. du Collège de St. Casimir; J. Provost, Curé de St. Ours; J. S. Dupuis, Ptre., Curé de St. Paul; Phos. W. Chaffers, Membre du Conseil Législatif; les Docteurs Franchère, Pinsonneault, Jacques, et par MM. Charles Couture, Victor Côté, J.-Bte. Tessier, Delle Philomène Gauthier, et un grand nombre d'autres personnes.

Cette merveilleuse préparation est en vente chez les messieurs suivants:

GIROUX & FRERES, 625, Rue St. Pierre. W. E. BRUNET, Encolgnure des Rues Craig et King. JOHN E. BURKE, Encolgnure des Rues Ste. Famille et Fabrique, et aussi chez le Dr. J. A. CREVIER, No. 44, Rue Bonsecours, Montréal.

Québec, 25 juillet 1872-3m

UNE BONNE OCCASION.

UN jeune homme ayant fait un cours complet d'études classiques... F. GOURDEAU, Maître du Port.

AVIS.

GLOVER, FRY & CIE., Appellent une attention spéciale sur ce qui suit.

LOTS A BON MARCHÉ.

Étoffes à Robes de 5 cts. à 20 cts. la Verge. Châtais Caracatis à 18 cts. la Verge. Indiennes Noire et Blanche à 54 cts. la Verge. Piéquis, Blanc et de Couleurs à 30 cts. Bas de Coton Blanc de 124 cts. et 14 cts. la paire. Manteaux pour Dames. Jupons en Batiste et en Coton. Chapeaux en Paille. Parasols à des prix grandement réduits. Les Marchands de la Campagne feront bien de visiter les lots ci-dessus mentionnés. GLOVER, FRY & CIE. Québec, 25 juillet 1872.

Iron in the Blood!

Advertisement for Peruvian Iron Syrup with a circular logo and text describing its benefits for blood and health.

FER DANS LE SANG.

Sirap Péruvien, Tonique Ferrugineux. Dyspepsie, Débilité, Hydrocypsie, Humeurs. Le Sirap Péruvien donne de la force au faible et chasse la maladie en fournissant au sang un de ses agents vitalisants, le FER. Mangez-les assurés, vous bien que vous achetez le véritable Sirap Péruvien. Paraj hlet gratis, J. P. DINSMORE, propriétaire, No. 38, Dey St., New-York. Vendu par tous les Droguistes en général. Oné-c. 12 août 1872.

ARISTA.

APRES des années d'étude et d'expériences persévérantes, nous sommes heureux d'annoncer public que nous avons découvert LE RESTAURATEUR DES CHEVEUX LE PLUS SUR ET LE PLUS EFFICACE, qui existe. Il ne contient ni Soufre, ni Plomb, enfin aucun agent nuisible, mais est composé de tous les principes nutritifs dont la nature se sert pour la nourriture des cheveux. Nous garantissons son efficacité et d'une efficacité prodigieusement rapide, dans les cas de calvitie où il y a déjà quelques racines de cheveux; il amène en peu de temps la croissance rapide des cheveux. Son emploi constant sur les cheveux gris leur redonne non-seulement leur couleur naturelle, mais la vigueur qu'ils ont dans la jeunesse. Cet article n'est pas une teinture et ne peut avoir d'effet nuisible sur le cuir chevelu ou sur les cheveux. J. ZINGERLE & Cie, Rue St. Jean, Québec, 12 juillet 1872-1m

GOULETTES DEMANDÉES.

Pour transporter des Carquois de Planches de St. JEAN à QUÉBEC. On paiera, un prix élevé de fret. S'adresser à PEMBERTON & Cie, Chambres Commerciales, Rue St. Pierre, Québec, 12 juillet 1872.

ARTHUR MINGEAUD.

ARTISTE DE PARIS ET NEW-YORK. Dessinateur & Sculpteur. Dessins et Sculptures exécutés dans les styles Français et Anglais, les plus recherchés. Sculptures pour Bâtimens, Meubles, etc., ainsi que Modèles en Terre ou en Bois seront exécutés avec soin. No. 59, Rue Desfossés, St. Roch, Québec, 4 juin 1872.

A VENDRE.

UN engin de DIX forces, avec bouilloire de QUINZE forces et accessoires. Conditions libérales. Le tout en bon ordre et neuf. S'adresser à HERBERT & CHAPERON, Notaires, No. 21, Rue Garneau, Québec, 14 Juin 1872.

Fraverse du Grand Tronc.

Le 29 et après le 29 du courant, le Vapeur "ST. GEORGE" fera la traversée du fleuve jusqu'à nouvel avis, comme suit:

Table with 2 columns: LAISSERA QUÉBEC and LAISSERA MONTRÉAL. Lists departure times for various routes and dates.

Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de la Compagnie des Remorqueurs du St. Laurent, quai St. André. A. GABOURY, Secrétaire. Québec, 29 juillet 1872.

MAISON DE BAINS

DE QUÉBEC. No. 15, RUE ST. JEAN, HAUTE-VILLE. S. BOURGEOIS & Cie. Québec, 25 mai 1872-3m

AVIS.

CEUX qui doivent à la succession de Feu M. J.-Bte. DUBEAU, en son vivant Commerçant de Québec, sont respectueusement priés de payer sans délai soit à M. l'Abbé Jacques B. Grenier, Prêtre et Curé de St. Henri de Lanson, ou sa qualité d'exécuteur testamentaire du défunt, ou au Notaire G. Guay, de Québec, à défaut de quoi des moyens sérieux seront pris contre eux sans aucun autre avis.

Et tous ceux à qui la dite succession peut devoir sont également priés de présenter leurs comptes dûment attestés au Notaire chargé de régler les affaires d'icelle pour être entrés dans l'inventaire, sous le délai de quinze jours. J. B. GRENIER, Ptre., G. GUAY, Notaire de la Succession. Québec, 25 juillet 1872-15j-3s

Briques de Façade Pressées.

A VENDRE.

ENVIRON 150,000 Briques Pressées, très convenables pour travaux de Façade, prêtes à être livrées à la Manufacture du Cap Rouge. On peut en voir des spécimens au Bureau de MM. Gowen & Lloyd, avocats, au Bureau du Chronicle et au Bureau de l'Événement. S'adresser à H. S. DALPIN, Agent. Ou à E. GOWEN, Propriétaire au Cap Rouge. Québec, 26 juillet 1872.

"MONTMORENCY"

LAISSERA le Quai St. André, les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, pour Ste. Anne du Nord et les places Intermédiaires. Au retour le Vapeur laissera Ste. Anne les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS. Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie des Remorqueurs du St. Laurent, Quai St. André. A. GABOURY, Secrétaire. Québec, 18 Juillet 1872.

COMPAGNIE DU RICHELIEU.

LIGNE DE JOUR QUÉBEC ET MONTRÉAL.

A partir de MARDI, le 9 JUILLET 1872, le Steamer en Acier Bessemer "Le Canada", Capt. E. Crépeau, laissera le Quai Napoléon, pour Montréal, les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à 6 heures A. M., arrivant à Trois-Rivières et Sorel. On peut se procurer des billets et retenir ses chambres au Bureau de la Compagnie, Quai Napoléon. A. DESFORGES, Agent. Québec, 2 juillet 1872.

PHARMACIE

LAFOND & VERNIER.

57, Rue St. Jean, Haute-Ville.

CETTE PHARMACIE longtemps occupée par M. J. W. McLOAD est maintenant ouverte et nous sollicitons une part bienveillante du patronage public. On trouvera à notre Pharmacie les Drogues les plus Pures, les Médecines Étrangeres, les Instruments de Chirurgie, Articles de Toilette et les plus en vogue, Bois de Teintures, etc., etc. Nous recevons constamment de la Célèbre Maison Violet de Paris les Parfums et les Articles de Toilette les plus recherchés. Ses Savons et ses Parfums ne sont surpassés par aucun produit de même nature soit de provenance Européenne ou du Continent Américain; ils font l'admiration de toutes les grandes Dames qui s'en servent et des cours étrangers. La Poudre Epilatoire fait disparaître les Poils indésirables de la figure ou autre partie du corps instantanément et sans douleur. Le Lait-Virginal ou l'Eau de Beauté fait disparaître les Boutons, la Roussure et les Taches Noires de la figure et rend ce lustre brillant à la peau qui donne un air s'éduisant à la figure. Pâte d'Orange pour adoucir et blanchir la peau. Poudre de Niveles pour blanchir les mains. Eau des Femmes. Savon au Lait de Laitine au Suc de Framboises, au Lait d'Amandes et de Concombre. Savon Royal de Thérédace, ce savon est Vert-Français et a obtenu une célébrité (tonnante en Europe et aux États-Unis par ses qualités bienfaisantes sur la peau aucun ride sur la figure et on en fait usage continuellement, il a un effet merveilleux sur les enfants, il prévient le Rife, les Dartes et toutes les maladies de la peau. Les prescriptions des médecins et des familles seront préparées avec soin. Les prix sont raisonnables. LAFOND & VERNIER, Chimistes. Québec, 8 juillet 1872.

QUEBEC ET ST. ROMUALD.

JUSQU'A nouvel avis le vapeur "JAMES" traversera comme suit, arrétant aux quais de MM. Bowen & DeBell, Sillery: Laissera St. Romuald à 6.00 A. M. à 7.30 A. M. à 9.00 A. M. à 12.00 Midi. à 2.00 P. M. à 4.00 P. M. à 5.00 P. M. Le Dimanche à 12.30 à 2.00 P. M. à 4.00 P. M. Laissera Québec à 7.30 A. M. à 9.00 A. M. à 12.00 Midi. à 2.30 P. M. — Express pour la Rivière-du-Loup. à 3.45 P. M. — Express pour Montréal et l'Ouest. à 5.00 P. M. Train omnibus pour Richmond et les stations intermédiaires. à 7.00 P. M. — Train de la malle pour Montréal et l'Ouest. Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie des Remorqueurs du St. Laurent, quai St. André. A. GABOURY, Secrétaire. Québec, 29 juillet 1872.

ROMANCES FRANCAISES

PUBLICATION DU MENESTREL

Paroles et Musique de GUSTAVE NADAUD. L'Oiseau en Cage. Le Nid abandonné. Éloge de la Vie. Chant des Amours. Le petit Roi. La Maison Blanche. Les deux Madeline. Fleurs de suite et Légumes. Montagne et Vallée. Les Malheureux. Venise Reine. La Chevette. Le château du Fon. Les projets de Jeunesse. Le Cavalier. Rose-Clair-Marie. Le bonhomme phiz. Boute-en-train. Catherine. Les Pécheuses du vret. Lorsque j'étais. Le Mari de Madame Victoire. La Forêt. Cheval et Cavalier. Le constructeur. Le Cocher des Grèves. Le tour du Monde. Conseil à Marie. Parisien et Provincial. Réponse de l'étudiante à l'étudiant. Sarah la Grise. La demoiselle du château. A vendre par R. MORGAN, Marchand de Musique, 16 Rue la Fabrique, Québec, 20 Juin 1872.

TAILLEUR

DE LONDRES. NOUS PRENONS LA LIBERTÉ D'ANNONCER A NOS AMIS ET AU PUBLIC QUE NOUS AVONS ENGAGÉ UN TAILLEUR D'UNE DES MEILLEURES MAISONS DE LONDRES, ET QU'IL EST ARRIVÉ ICI DEPUIS LE 20 DU COURANT PAR LE STEAMER SCOTLAND.

TOUS ORDRES LAISSES A L'ETABLISSEMENT SERONT EXECUTÉS AVEC LE PLUS GRAND SOIN.

Demandées.

CHEZ LEGER & RINFRET,

No. 21, Rue de la Fabrique, HAUTE-VILLE. Québec, 22 mai 1872.

NOUVELLES MARCHANDISES.

Nous prenons respectueusement la liberté d'annoncer que nous avons commencé à ouvrir nos marchandises nouvelles pour l'automne. Nous avons maintenant reçu un magnifique assortiment de nouvelles

Étoffes Noires pour Robes, Crêpes, Franges, Gants de Kid, Rubans et Dentelles. Nous avons besoin de 12 bonnes couturières et aussi d'un jeune homme intelligent.

FYFE & GARNEAU,

Québec, 8 août 1872.

CE QUE TOUT LE MONDE DOIT SAVOIR!!!

C'EST QUE CHEZ MONTMINY & BRUNET

A L'ENSEIGNE DE LA FEUILLE D'ERABLE, No. 53, RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH, No. 53, RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH.

On vendra d'ici au 20 AOUT prochain, plusieurs grands lots de Marchandises provenant de divers Fonds de Banqueroute. On attire l'attention du public d'une manière toute spéciale, sur les lots suivants, viz: — 2,000 Verges de Soie Japonaise Grise Rayée, à 1/9 la verge valant 3/9. 5,000 Mouseline de Laine, à 5 la verge valant 8. 1,000 Tweed Gris pour Habits d'Été, à 2/9 valant 3/9. Tout ce qui reste en mains de Marchandises de Printemps et d'Été est offert à un grand rabais pour clore la saison. On a aussi justement reçu par l'un des derniers vapeurs d'Europe, une Caisse d'Étoffes à Robe, Caracatis et Rayées Noir et Blanc, en Mohair et en Grenadine, qu'on vend à 25/00 meilleur marché que les prix du Printemps.

MONTMINY & BRUNET.

Enseigne de la Feuille d'Érable. Ne manquez pas de faire une visite à l'établissement. Québec, 11 juillet 1872.

Acte de la Faillite 1869.

Dans l'affaire de AUGUSTIN HAMEL, de Ste. Luce, Comté de Rimouski, Failli. LES créanciers sont par le présent notifiés que le Failli a déposé à mon bureau un Acte de Composition et de Décharge, à être exécuté par la majorité en nombre de ses créanciers, représentant les trois-quarts en valeur de ses dettes, sujet à être compté pour vérifier telle proportion; s'il n'y a aucune opposition faite à cet Acte de Composition et Décharge dans trois jours juridiques immédiatement après JEUDI, le 22ième jour d'AOUT courant, le Syndic soussigné agira sur le dit Acte de Composition et Décharge suivant sa teneur. F. X. COULLARD, Syndic. Rimouski, 7 août 1872-2s

Acte de la Faillite 1869.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District de Québec, Cour Supérieure. Dans l'affaire de WILLIAM AHERN, Failli. Le soussigné a été nommé par la Cour un Acte de Composition et de Décharge à être exécuté par ses créanciers, et JEUDI, le CINQUIÈME jour de SEPTEMBRE prochain, il fera application à la saidite Cour pour obtenir la confirmation de la décharge décernée par elle. WILLIAM AHERN, Par ses Procureurs ad litem, CAMPBELL, LANGLOIS & HAMILTON. Québec, 2 août 1872-1m

Acte de la Faillite 1869.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District de Québec, Cour Supérieure. Dans l'affaire de HENRY GLASS, Failli. JEUDI, le CINQUIÈME jour de SEPTEMBRE prochain, le soussigné s'adressera à la saidite Cour pour obtenir sa décharge en vertu du dit acte. HENRY GLASS, Par ses Procureurs ad litem, CAMPBELL, LANGLOIS & HAMILTON. Québec, 2 août 1872-1m

Acte de la Faillite 1869.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District de Québec, Cour Supérieure. Dans l'affaire de RICHARD K. YOUNG, Failli. JE, soussigné, R. HENRY WURTELE, de Québec, ai été nommé Syndic dans cette affaire. Les créanciers sont requis de filer leurs réclamations devant moi d'ici à un mois, et une réunion des dits créanciers aura lieu à mon bureau, Rue St. Pierre, Québec, SAMEDI, le 31e jour d'AOUT prochain, à 11 heures A. M. pour l'interrogatoire public du failli et pour l'arrangement des affaires de la faillite en général. R. HENRY WURTELE, Proc. de la Demanderesse. Québec, 14 Juin 1872-2m

Acte de la Faillite 1869.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District de Québec, Cour Supérieure. Dans l'affaire de DAME DELINA SOUCY, épouse d'AUGUSTIN RICHARD, de la Cité de Québec, Maître-Mensurier, Demanderesse. Le dit AUGUSTIN RICHARD, défendeur. UNE action en séparation de biens a ce jour été instituée en la cause ci-haut par la dite DELINA SOUCY contre le dit AUGUSTIN RICHARD JOS. G. BOSSÉ, Proc. de la Demanderesse. Québec, 14 Juin 1872-2m

Acte de la Faillite 1869.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District de Québec, Cour Supérieure. Dans l'affaire de JAMES HUGHES, marchand de marchandises sèches, Failli. Le failli n'ayant fait une cession de ses biens, les créanciers sont notifiés de se réunir à mon Bureau, Rue St. Pierre, Québec, LUNDI, le DIX-NEUVIÈME jour d'AOUT, à ONZE heures A. M., pour recevoir l'état de ses affaires et nommer un syndic. R. HENRY WURTELE, Syndic ad interim. Québec, 1 août 1872-2s

Acte concernant la Faillite de 1869

ET SES AMENDEMENTS. Dans la Cour Supérieure. CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District de Québec. No. 71. Dans l'affaire de A. SAVARD & FRERE, Failli. LUNDI, le DEUXIÈME jour du mois de SEPTEMBRE prochain, le soussigné demandera à la dite Cour sa décharge en vertu du dit acte. AMÉDÉE SAVARD, Par LAVOIE & DROUIN, Ses Procureurs ad litem. Québec, 30 juillet 1872-1m

L'Acte de la Faillite 1869.

Dans l'affaire de ALFRED M. RATTY, Failli. JE, soussigné, R. HENRY WURTELE, de Québec, ai été nommé Syndic dans cette affaire. Les créanciers sont requis de filer leurs réclamations en détail devant moi d'ici à un mois, et une réunion des créanciers aura lieu à mon bureau, Rue St. Pierre, Québec, VENDREDI, le 30e jour d'AOUT prochain, à ONZE heures A. M., pour l'interrogatoire public du Failli et pour l'arrangement des affaires de la faillite en général. R. HENRY WURTELE, Syndic Officiel. Québec, 3 juillet 1872-2s

AVIS.

YANT acheté les dettes dues à l'ancienne société E. LaRue & Cie, ils prient ceux qui doivent de régler leurs comptes, afin d'éviter ce moyen les frais de lois. A. & J. VEZINA, Marchands de musique, 32, Rue St. Jean, Québec, 27 mai 1872.

(ÉTABLI EN 1861.)

J. D. LAWLOR,

Manufacturier de

MACHINES A COUDRE,

SINGER, B. P. HOWE ET LAWLOR.

HOSPICE ST. JOSEPH, Montréal, 5 Août 1871.

Mr. J. D. LAWLOR: Monsieur, — Dans des occasions précédentes, nous avons eu l'honneur de vous adresser la Machine à Coudre de Wheeler & Wilson; mais ayant, dernièrement, fait l'essai des qualités opératives de la "Singer Family", fabriquée par vous, nous nous croyons en droit de déclarer que la vôtre est supérieure pour l'utilité des familles et des manufacturiers.

SEUR GAUTHIER, VILLA MARIA, Montréal, 7 Sept. 1871.

Mr. J. D. LAWLOR: Monsieur, — Ayant fait l'épreuve des qualités de la Machine à Coudre "Singer pour Familles", fabriquée par vous, nous avons l'honneur de vous recommander la Machine à Coudre de Wheeler & Wilson, et à toute autre Machine à Coudre pour les familles et les manufacturiers, dont nous avons fait usage.

LA DIRECTRICE DE VILLA-MARIA, HOTEL DIEU DE ST. HYACINTHE, Montréal, 11 Septembre 1871.

Mr. J. D. LAWLOR: Monsieur, — Parmi les différentes Machines à Coudre dont nous faisons usage dans cette institution, nous avons la "Singer Family", de votre manufacture; pour l'usage des familles comme préférable à toute autre, et parfaitement satisfaisante sous tous les rapports.

LES SEURS DE LA CHARITÉ, DE L'HÔTEL-DIEU DE ST. HYACINTHE, OTTAWA, 21 Oct. 1871.

Mr. J. D. LAWLOR: Monsieur, — Nous éprouvons beaucoup de plaisir à ajouter notre témoignage sur l'excellence de la Machine à Coudre "Singer Family" de votre manufacture, que nous avons achetée de vous. Nous sommes parfaitement satisfaits, quelle est égale à la Wheeler & Wilson, et supérieure à toute autre machine à coudre dont nous avons fait usage dans cette institution.

LES SEURS DE N. D. DE CHARITÉ, OTTAWA, 21 Oct. 1871.

Mr. J. D. LAWLOR: Monsieur, — Ayant parfaitement éprouvé les qualités de la Machine à Coudre "Singer pour Familles", fabriquée par vous, je puis vous dire avec plaisir qu'elle est très facile à comprendre, et fait un point net supérieur et solide avec toute sorte de fil depuis le No. 10 à 150. — Ainsi, je puis faire à perfection l'ouvrage le plus délicat, et coudre avec la plus grande facilité l'étoffe la plus épaisse; suivant moi cette machine est préférable à la Wheeler & Wilson, et à toute autre dont j'ai fait usage, pour l'utilité des familles et des manufacturiers.

MME E. TASSÉ, Modiste, No. 100, Rue Notre-Dame, Québec, 2 avril 1872.

A M. J. D. LAWLOR, La Machine Singer à Coudre à l'usage des familles que nous avons achetée depuis deux ans, nous a toujours donné la plus haute satisfaction. (Signé) Les Seurs de la Congrégation Notre-Dame de St. Roch, Québec, Québec, 2 avril 1872.

A M. J. D. LAWLOR, Il nous fait grand plaisir de vous donner un témoignage de l'excellence de vos Machines Singer à Coudre à l'usage des manufacturiers. Nous avons trois Machines Singer à l'usage des familles et une autre à l'usage des manufacturiers qui fonctionnent continuellement à notre entière satisfaction. Les Seurs de la Charité de Québec, Québec, 2 avril 1872.

A M. J. D. LAWLOR, J'ai beaucoup de plaisir à rendre témoignage aux qualités ouvrières supérieures du Moulin Lawlor à Coudre pour les familles. Il fonctionne très bien, fait un très beau point tout semblable des deux côtés du tissu. Il est simple et très facile à comprendre. MME EDOUARD BOILY, Marchand-Epicer, Rue St. Joseph, St. Roch, Montréal, 13 Avril 1872.

Mr. J. D. LAWLOR: Monsieur, — Ayant dans cet établissement 17 de vos Machines à Coudre "Singer No. 2" dont quelques-unes sont continuellement en opération sur différents ouvrages depuis plus de 6 ans, je suis heureux de vous informer qu'elles donnent pleine satisfaction sur tous les rapports et qu'elles sont supérieures à celles de Wheeler & Wilson, ou à toute autre Machine à Coudre de fabrication indigène ou étrangère, dont nous avons fait usage dans notre manufacture.

FRS. SHOLES, Gérant de la Cie. de Caoutchouc Canadienne de Montréal, Québec, 15 Avril 1872.

Mr. J. D. LAWLOR: Monsieur, — Nous avons 22 de vos Machines à Coudre qui sont continuellement en opération depuis en an, et nous trouvons qu'elles rendent un si grand service, que nous avons décidé de prendre des arrangements avec vous pour nous en fournir des semblables, pour remplacer d'autres de différentes sortes que nous avons, vos machines faisant notre ouvrage mieux que toutes autres que nous avons essayées.

LA CIE. DE CAOUTCHOUC DE QUÉBEC, A. M. FARLEY, Québec, 23 avril 1872.

M. J. D. LAWLOR: Monsieur, — Il me fait beaucoup de plaisir de recommander la machine Lawlor "Lock Stitch" à coudre à l'usage des familles. J'ai employé d'autres machines, mais sincèrement je dois dire que la vôtre est plus simple et plus facile à manier et que le point qu'elle exécute est aussi net, aussi uniforme que le peuvent faire les machines les plus perfectionnées.

W. S. PARKS, Encanteur et Courtier, No. 20, rue St. Jean, Québec, 24 avril 1872.

M. J. D. LAWLOR: Monsieur, — Nous avons beaucoup de plaisir à vous remettre ce témoignage, au sujet de vos machines à coudre; nous en avons quinze constamment en fonction dans nos manufactures et nous en avons toujours obtenu satisfaction.

chines à coudre; nous en avons quinze constamment en fonction dans nos manufactures et nous en avons toujours obtenu satisfaction.

BENET & LAROCHE, Fabricants de chaussures en gros et en détail, rue Arago, Québec, 24 avril 1872.

M. J. D. LAWLOR: Monsieur, — Depuis les cinq dernières années nous avons fait usage de vos machines "Singer" à coudre et pendant tout ce temps, nous n'avons pas donné un seul centime pour les faire réparer. Nous les recommandons en toute sécurité au public.

P. G. DIGUAL & FRÈRE, Chapeliers et Fourreurs, No. 24, rue St. Jean, Québec, 24 avril 1872.

M. J. D. LAWLOR: Monsieur, — Faisant constamment usage de plusieurs machines à coudre "Singer", achetées de vous, je suis heureux de dire qu'elles nous donnent la plus complète satisfaction et les recommandons aux personnes désireuses d'acheter des machines de première classe.

O. MIGNER, Fabricant de chaussures en gros, Fabricant de chaussures en gros et en détail, Québec, 24 avril 1872.

M. J. D. LAWLOR: Monsieur, — J'ai dans mes ateliers quelques machines "Singer" de votre fabrique qui travaillent constamment et je suis charmé de vous dire qu'elles nous donnent que de la satisfaction.

J. B. RICHARD, Fabricant de chaussures, Coin des rue Richelieu et Ste. Marie, Québec, 24 avril 1872.

M. J. D. LAWLOR: Monsieur, — Depuis cinq ans je fais usage de machines à coudre achetées de vous, je les recommande pour leurs excellentes qualités et c'est avec plaisir que je rend témoignage à leur supériorité.

E. BOYLL, Rue St. Jean, Québec, 24 avril 1872.

M. J. D. LAWLOR: Monsieur, — La machine Lawlor "Lock Stitch" à coudre fonctionne bien, fait un point très net, des deux côtés du tissu, et coud aussi bien dans étoffes épaisses que dans les étoffes fines.

M. J. D. LAWLOR: Monsieur, — J'ai acheté de vous il y a environ cinq ans une machine Singer à coudre à l'usage des familles, et depuis elle a été constamment en usage pour toute espèce d'ouvrage, sans exiger de réparations; elle est maintenant en ordre parfait; une autre machine de même fabrique, que j'ai achetée de vous subsequment m'a également bien satisfait.

JOHN CHILDS, Notaire Public, Québec, 24 Avril 1872.

Mr. J. D. LAWLOR: La Machine à Coudre Singer à l'usage des familles que j'ai achetée de vous il y a cinq ans a depuis fonctionné à ma grande satisfaction. Je la crois supérieure à toute autre machine et je suis heureux de pouvoir la recommander.

M. J. D. LAWLOR: Monsieur, — En réponse à votre demande nous avons le plaisir de dire que les machines à coudre que nous avons achetées de vous ont fonctionné très bien jusqu'ici et que les réparations que vous avez faites à quelques unes que nous avions déjà, ont été faites avec beaucoup d'habileté.

Vos très humbles, GLOVER, FRY & Co., Québec, 28 avril 1872.

M. J. D. LAWLOR: Je suis heureux de vous informer que le Moulin Lawlor à Coudre à l'usage des Familles fonctionne à notre satisfaction. Madame Elsie le préfère au moulin le plus dispendieux pour l'usage domestique.

M. J. D. LAWLOR: Monsieur, — Me servant d'environ une vingtaine de machines Singer à coudre No. 2 de votre fabrique que je ne puis dire que je les trouve excellentes et durables, parfaites sous tous rapports, et je n'ai aucune hésitation à les recommander.

G. BRESSE, Fabricant de chaussures en gros, Fabrique: rue Dorchester, Bureau et magasin, No. 9, rue St. Paul, Montréal, 3 mai 1872.

Mr. J. D. LAWLOR: Monsieur, — Nous sommes heureux de vous informer que votre Machine à Coudre "Singer Family" donne complète satisfaction sous tous rapports. Elle fonctionne à perfection sur toutes sortes d'étoffes, légères ou épaisses, avec toutes sortes de fil. Elle est ainsi plus convenable pour nous que la Wheeler & Wilson, ou toute autre Machine à Coudre dont nous avons fait usage, et nous la recommandons comme telle avec beaucoup de plaisir.

LES SEURS DE LA PROVIDENCE, Du Côteau St. Louis, Montréal, 14 Mai 1872.

Mr. J. D. LAWLOR: Monsieur, — C'est avec plaisir que nous vous transmettons un témoignage au sujet de vos Machines à Coudre Lawlor à l'usage des familles. Elles nous ont toujours donné satisfaction et nous sommes heureux de la recommander aux ménages.

LES SEURS DE L'HÔTEL-DIEU de Québec, Québec, 14 Mars 1872.

MAGASIN DE CHAPEAUX ET DE FOURRURES.

M. OLIVIER COTÉ, Chapelier et Marchand de Fourrures bien connu, s'est allié à Ottawa, où il a ouvert un vaste magasin de Chapeaux et de Pelletteries, M. CHS. FECTEAU, depuis 17 années consécutives, administrateur du magasin de M. Côté à Québec, a le plaisir d'annoncer qu'il est maintenant à la tête de l'établissement. Il offre aux pratiques et au public les avantages d'une expérience consommée dans cette branche commerciale et industrielle, d'un assortiment qui ne comprend que des articles recommandables et de la plus haute valeur, et de prix et de conditions de paiement les plus raisonnables.

L'assortiment de Chapeaux et Coiffures du printemps, de Hâté et de l'automne qu'il a en magasin est d'une variété comme il l'en rencontre peu.

Il informe aussi les amis et le public qu'il garde pendant la saison jusqu'au commencement de l'hiver les pelletteries qu'on voudra bien déposer à son magasin, cela moyennant la rémunération minime d'ordinaire.

Il offre de payer le plus haut prix toutes les Pelletteries Vertes qu'on lui apportera.

En osant compter sur un patronage libéral, M. Fecteau promet d'avance aux acheteurs satisfaction complète.

O. COTÉ, Chapelier et Fourreur, Coin des rues St. Jean et du Palais, Québec, 1 mai 1872.

AVANTAGES EXTRAORDINAIRES OFFERTS AUX ACHETEURS DE MARCHANDISES SÈCHES À l'Enseigne du (Steamship)

Nous désirons particulièrement attirer l'attention sur nos Draps et Casimires noirs de l'Ouest de l'Angleterre, sur une immense quantité et variété de Tweeds Anglais, Ecosais et Canadiens; aussi sur un grand assortiment de Soies (dites Gros Grains) noires et de couleurs, Soies Grasses, Popelines et Moirés Antiques de toutes sortes, et de plus grand assortiment d'Étoffes à Robes. Aussi un grand lot de Plumes d'Austruche noires et blanches, Gants de Kid et autres Marchandises de Fantaisie, en très grande variété, importées directement des marchés Anglais, Français, Allemands et Américains.

Plus de 800 douzaines de Chapeaux de Satin, de Feutre, de Paille et de Panama pour Hommes et Enfants. Au-dessus de 10,000 paires de Chaussures de toutes sortes. Aussi, ouvrages de Modistes faits à l'ordre dans les derniers goûts.

Les soussignés, après s'être associés leurs fils et celles, ont des plus anciens employés de la maison, pour répondre à l'encouragement si libéral du public et pour pouvoir servir leurs nombreuses pratiques d'une manière encore plus convenable, se proposent d'agrandir leur établissement jusqu'à la rue des Fossés, ce qui leur fera un magasin de 200 pieds de long et de deux étages formant en tout 400 pieds de longueur.

F. CARRIER & Co., No. 57, Rue St. Joseph, St. Roch, Québec, A l'Enseigne du Bâtiment à Vapeur (Steamship), Québec, 23 Mars 1872.

GRANDE REDUCTION

Soie Glacée, Soie de Lyon, Soie Gros Grain.

F. X. LEPAGE, No. 34, Rue de la Couronne, A l'honneur d'informer le public et ses amis qu'il vient de recevoir pour cette saison une consignment considérable de Marchandises des premières maisons d'Europe et de la Province.

Les Marchandises achetées spécialement pour le commerce sont prêtées maintenant à être offertes au public à des conditions qui défient toute compétition tant pour les prix que pour la qualité, vu qu'elles ont été achetées avant la hausse qui s'est fait sentir cet automne.

Indiennes, Shirting, Coton Jaune, Coton Barré, Coton Croisé, Coton Drap, Toile d'Irlande, Alpaca noir et de couleur, Etoffe à Robes, Wincoy, Mérito, Drap noir, Union et tout Laine, Tweeds Canadien, Anglais et Ecosais, Flanelle rouge et de couleur, et tout ce qui concerne en général cette branche de commerce.

— AINSI — Un assortiment complet de Marchandises pour la Première Communauté.

Et une foule d'autres articles qu'il serait impossible d'énumérer.

Il compte sur une visite particulière et de ses pratiques et du public de la ville et de la campagne.

— DE PLUS — 500 Pièces de Coton Jaune à très bas prix. F. X. LEPAGE, Marchand de Nonvautés, Québec, 19 Mars 1872.

AVIS.

Je soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir un assortiment complet de FEUILLETS D'ARGENT propres à plaquer les Voitures, Harnais, etc.

Il argente aussi à l'Électro, les Ornaments d'Église, Ustensiles de Cuisine, de Table, tels que: Couteaux, Huîtres, Pots, etc.

Il dore à l'acide et au mercure le Cuivre, le Fer, l'Étain, le Plomb et le Zinc.

ATELIER: No. 2, rue Bédard, St. Sauveur, au Terrain d'été des Chars Urbains.

F. O. PAQUET, Québec, 14 Mars 1872.

Que sont les Machines Singer à Coudre à l'Usage des Familles et des Manufactures?

Elles sont juste ce qu'elles prétendent être: les meilleures Machines à Coudre qui existent

ELLES EXECUTENT TOUTE ESPECE D'OUVRAGE. LA MACHINE SINGER A COUDRE A L'USAGE DES MANUFACTURES opère dans le Tissu le plus délicat comme dans le Cuir le plus épais employé soit pour la fabrication des Bottes soit pour celle des Harnais.

La Machine Singer à Coudre à l'Usage de Familles opère dans la Mousseline la plus fine comme dans le Drap le plus épais. Réellement il nous est impossible de dire tout l'ouvrage qu'elle peuvent exécuter; elles ont été éprouvées maintes et maintes fois et ont remporté les premiers prix sur le Globe.

A Québec elles n'ont obtenu que des premiers prix et des prix spéciaux.

C. W. WILLIAMS & Cie., Fabricants, SEULS AGENTS A QUEBEC: WOODLEY & CIE., No. 26 RUE ST. JEAN.

Aussi Agents des Fabriques des célèbres Machines à Coudre Wanzler Lettre A, Petit Wanzler, Home; Wheeler & Wilson, Raymond, etc., etc. Québec, 10 avril 1872.

AVIS.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public et les parties intéressées, que le Greffe de feu Mire Louis Prévost, en son vivant de Québec, Notaire, lui a été transmis par un ordre du Gouverneur en Conseil, en date du 28 Février dernier; et que toutes informations et copies seront données et livrées à son Bureau, No. 66, rue St. Pierre, Basse-Ville.

E. J. ANGERS, Notaire, Québec, 4 Mars 1872.

HOTEL STADACONA. (Ci-devant maison Russell) RUE DU PALAIS, QUÉBEC.

Le soussigné informe respectueusement le public que l'Hôtel favori susdit est maintenant ouvert et prêt à recevoir les pensionnaires et les voyageurs. Résultat un assortiment considérable de cette maison de première classe qu'il depuis longtemps, le propriétaire actuel donne avis que l'intérieur a subi des modifications considérables pendant la saison d'hiver, il a été pourvu de tout le confort et l'élegance imaginés, de toutes les améliorations possibles; il a été peint de frais, tapissé, meublé et garni.

DONALD NOONAN, Ci-devant de l'Hôtel Clarendon, Québec, 11 mai 1872.

ATTENTION! ATTENTION!

Édition de 10,000 Exemplaires écolée en huit jours.

DEBIT énorme du petit recueil, CONSOLATIONS A CEUX QUI PLEURENT ou TRÉSOR DES MALADES, vol. in 32 contenant près de 300 pages et d'égales reliés.

Cet excellent petit recueil, dont toutes les familles devraient se munir, est écrit par le même auteur que le TRÉSOR DES AMES PEÛS; il porte une approbation glorieuse de Mgr. de Montréal, et Mgr. Arch. de Québec a écrit à l'auteur une magnifique lettre de recommandation. Le produit est destiné à une œuvre charitable. Le recueil du diocèse de Québec ne se vend seulement que trente sous.

En vente à la librairie de I. P. DÉRY, 47 Rue St. Pierre, Québec, 11 mai 1872.

DEPT OF FASHION

Innovation d'un Nouveau Système dans le Commerce des Tailleurs.

Abolition de l'Ancien Système de Crédit.

PAS d'addition de quinze à vingt par cent pour couvrir les mauvais paiements, les pertes causées par des longs crédits et les salaires élevés payés par les marchands aux tailleurs de première classe.

Le soussigné prend la liberté d'informer ses amis et le public en général qu'il a maintenant ouvert le "Dépot of Fashion", No. 22, Côte de la Montagne. Les messieurs peuvent maintenant faire leurs achats dans une maison qui ne veut pas spéculer sur les effets qui sont rejetés par les Marchands d'Europe et mis à l'art pour les drapiers des Colonies.

JAS. HUTCHESON, Ci-devant Tailleur et Géant, Chez GLOVER & FRY, Québec, 11 mai 1872.

LANTERNES TUBULAIRES.

D'APRES UN NOUVEAU PRINCIPE. Pas de FUMÉE! Pas D'ODEUR! Elle ne s'éteint pas au vent.

UN bon vent donne plus d'éclat à sa lumière. A vendre par MCGAGHEY, DOLBEC & Co.

PETROLE. 1 charge de Pétrole SUN BRAND. 1 charge de Pétrole STANDARD. 500 Caisse de Pétrole SILVER STAR. Pétrole supérieur, mais en quantité de 10 gallons, expressivement pour l'arrimage des navires et l'usage des familles.

A vendre par MCGAGHEY, DOLBEC & Co. Lampes de Table.

3,000 Douzaines, assorties, en Silex Rouge et Bronzées. A vendre par MCGAGHEY, DOLBEC & Co.

CHEMINÉES DE LAMPES. 57 Caisse, de Grandeur Assorties. A vendre par MCGAGHEY, DOLBEC & Co.

CRISTAUX A TABLES. 25,000 Douzaines de Verres à Eau Coupés et Pressés, Verres à Vin, à Champagne, en Silex Rouge, Silex Vert et en Cristal. A vendre par MCGAGHEY, DOLBEC & Co.

Porcelaine de Sèvres. Consistant en: Services à Déjeuner, Services à Thé, Services à Dessert, de première qualité, Dorés Richement et Élegamment ornés. C'est la première importation directe faite pour la maison cette année.

A vendre par MCGAGHEY, DOLBEC & Co. POTERIE. Notre assortiment est considérable et complet dans les Services à Dîner, à Déjeuner, à Thé et à Chambre à Cocher.

A vendre par MCGAGHEY, DOLBEC & Co. Statuettes et Bustes en Marbre de Paros. En grande variété. Sujets rares et choisis. A vendre par MCGAGHEY, DOLBEC & Co.

MAGASIN, Nos. 24 et 25, Rue St. Paul, Québec, 8 mai 1872.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Juillet 1872.

Table with columns: Dns., MALLS., Cte. Cba., A. M. P. M., and A. M. P. M. It lists various mail routes and departure times for destinations like Ontario, Québec, and the United States.

J. D. LAWLOR, Fabricant des Machines à Coudre SINGER, B. P. HOWE ET LAWLOR.

AVIS A CEUX QUI SOUFFRENT

LE REMÈDE DE PÈRE BRUNO

S'emploie à l'Intérieur ou à l'Extérieur dans toutes espèces de Maladies.

A vendre chez tous les Pharmaciens et chez W. E. BRUNET, Agent-Général, Québec.

PIGAULT & FILS, Seuls Propriétaires, Montréal, Québec, 27 sept. 1871.—1a.3s

LA COMPAGNIE CANADIENNE DE CAOUTCHOUC

MONTRÉAL, CONFECTIIONNE des CEINTURES et COUDROIES à Patente, BOYAUX, FLEAQUES pour Joints de Machines à Vapeur, RESSORTS et TAM-PONS pour Chars de Chemins de Fer, VALVES GOMME pour Libraires, ANNEAUX pour la Dentition, etc.

BOTTES et CLAQUES en CAOUTCHOUC. BOTTINES ou PARDESSUS en FEUTRE AVE CAOUTCHOUC, en grande variété.

TOUS LES ORDRES SONT EXÉCUTÉS AVEC PROMPTITUDE. Bureau et Atelier: No. 272, Rue Ste. Marie.

[F. SCHOLER, Administrateur, Montréal, 30 Jan. 1869.—1a